

Lettre sur la lithotritie a M. Leroy-d'Etiolles.

Contributors

Leroy d'Étiolles, Jean Jacques Joseph, 1798-1860.
Civiale, Docteur 1792-1867.
Royal College of Physicians of Edinburgh

Publication/Creation

Paris : Imprimerie de P. Baudouin, [1840]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/p338w6wk>

Provider

Royal College of Physicians Edinburgh

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Royal College of Physicians of Edinburgh. The original may be consulted at the Royal College of Physicians of Edinburgh. where the originals may be consulted.

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

LETTRE

SUR LA LITHOTRITIE.

A M. LEROY-D'ÉTIOLLES.

MONSIEUR,

Vos nouvelles assertions ne sont que la répétition de ce que vous avez dit cent fois, toujours avec la même urbanité et la même logique. Vous me pardonnerez de ne pas savoir répondre sur le même ton, et vous me permettrez aussi de laisser de côté tout ce qui est en dehors de la science. Nous n'envisageons pas celle-ci de la même manière, et quoique vous vous disiez *l'avocat du bon sens et de la raison*, j'ai aussi la prétention d'aimer la raison et le bon sens. Suivons donc chacun notre allure : le public jugera.

Vous continuez à vous élever contre le nom de *méthode Civiale*, donné à la lithotritie.

La dénomination qui vous déplaît, n'a point été créée par moi. Elle appartient à la commission

chargée, en 1824, de faire connaître à l'Institut l'art de broyer la pierre, qu'elle appela *procédé Civiale, opération Civiale, méthode proposée par M. Civiale*. Elle est également de l'illustre Cuvier, qui, dans son *Histoire des progrès des Sciences naturelles depuis 1789 jusqu'à ce jour* (tom. IV, pag. 328), qualifia la lithotritie de *méthode imaginée par M. Civiale, de découverte de M. Civiale*. Pour qu'on ne croie pas que ce sont là des expressions *échappées* à une plume trop rapide, je vais mettre sous les yeux les conclusions du Rapport :

« Voulant tenir un juste milieu entre l'enthousiasme » qui exagère tout et la prévention contraire qui cherche à tout rabaisser, nous estimons que la *méthode nouvelle proposée par M. Civiale* est également glorieuse pour la chirurgie française, honorable pour son *auteur*, et consolante pour l'humanité ; que, nonobstant l'insuffisance dont elle peut être dans quelques cas, et les difficultés de l'appliquer dans quelques autres, elle ne peut manquer de faire époque dans l'art de guérir, qui la regardera comme une de ses ressources les plus ingénieuses et les plus salutaires ; enfin, que M. Civiale, qui a bien mérité de sa noble profession et de ses semblables, a aussi acquis des droits à l'estime et à la bienveillance de l'Académie. »

Voici également le passage de Cuvier :

« Une des *découvertes* les plus précieuses dont la chirurgie se soit enrichie depuis bien des années, paraît être la *méthode imaginée par M. Civiale* pour li-mer la pierre dans la vessie..... Des exceptions peu nombreuses n'empêcheront pas la *découverte de*

» *M. Civiale* de porter du soulagement à une infinité
» de malheureux. »

On conçoit difficilement que vous glissiez avec tant de légèreté sur ces décisions déjà anciennes, et surtout sur les faits accomplis qu'en les prônant l'Institut constatait. En 1824, la lithotritie était sortie du domaine des spéculations pures. *Six années* de recherches et d'expérimentations m'avaient conduit à l'établissement d'une méthode qui réunissait toutes les conditions de succès, et dont les avantages ne furent alors proclamés par les savans académiciens, que parce qu'elle avait déjà reçu, même sous leurs yeux, la sanction solennelle de l'expérience.

Or, qu'aviez-vous fait à cette époque? Percy va nous l'apprendre : « Je conserve l'un des petits ressorts auxquels vous avez substitué depuis la pince du parent de Franco; vous l'avez laissé tomber à terre lorsque vous vîntes me montrer *vos instrumens, avec lesquels vous n'eussiez bien sûrement pu faire une des brillantes opérations dont M. Civiale nous a rendus témoins.* »

En effet, vous n'aviez inventé qu'un instrument, dans lequel quatre ressorts de montre, placés entre deux canules, et fixés à un bouton, comme dans l'instrument de Bellocq, étaient destinés à saisir et à fixer la pierre dans la vessie. Mais jamais vous n'avez pu parvenir à faire une opération avec cet instrument, même après l'avoir garni d'un filet pour incarcérer les calculs, et vous avez fini par y renoncer. Plus tard, vous avez adopté un trilabe analogue à celui dont je me servais; mais cet autre instrument était déjà connu en chirurgie; les dispositions particulières que je lui avais données n'étaient un mystère

pour personne ; car mes appareils étaient décrits, et chaque jour j'en faisais l'application sur des calculeux, en présence d'une foule de compatriotes et d'étrangers attirés par le bruit d'une opération nouvelle. Et cependant, malgré toutes ces données, vous ne fûtes point heureux dans vos nouvelles combinaisons. Vous vous présentiez donc comme l'inventeur d'un instrument connu depuis près de deux cents ans, dont vous ne donniez qu'une description et une figure imparfaites et inexactes, et à l'application duquel vous n'étiez même pas parvenu. Voilà pourtant l'origine d'une discussion qui dure depuis quinze ans, parce que chaque année on la renouvelle, en feignant de croire qu'elle n'a point été approfondie.

Je viens de faire voir que l'Académie des sciences, appelée à juger la lithotritie, et munie pour cela de tous les documens nécessaires, avait décidé le fond de la question en 1824. Comme conséquence de ce premier jugement, le *grand prix* de chirurgie me fut décerné par elle en 1827.

Cependant, des décisions de l'Académie sont alléguées aussi en faveur d'autres prétentions. Il y a là une sorte d'énigme, dont peu de mots donneront la clef à tout lecteur impartial.

J'ai dit, dans ma cinquième Lettre sur la lithotritie, et je répète ici, que l'Académie, pénétrée du rôle important qu'allait jouer la lithotritie, résolut de consacrer une partie des *prix* de la fondation Monthyon, à récompenser et encourager les travaux que cette découverte chirurgicale ferait éclore. Dès lors, tous ces travaux rentrèrent dans les attributions des commissions spéciales nommées par elle chaque année. En

1825, on ne crut pas la question assez mûre encore, sous le point de vue pratique, pour décerner un prix. La commission, déclarant qu'elle laissait de côté les droits de chacun à l'invention, qu'une *décision préalable avait réglés*, se contenta de citer honorablement les noms de MM. Civiale, Amussat et Leroy. En 1826, on crut pouvoir accorder des encouragemens; je reçus *six mille francs*, et MM. Amussat, Heurteloup et Leroy, chacun *deux mille*. Cette fois encore, la commission ne s'occupa ni de la priorité, ni des prétentions rivales, ni de tout ce qui concerne la théorie de la nouvelle méthode, *points éclaircis dans le rapport de 1824*. Il ne s'agissait alors, comme il ne s'est agi plus tard, que d'accorder des récompenses, en les proportionnant aux droits de chacun, et cela est si vrai, que des récompenses semblables, ou si l'on veut des encouragemens, furent donnés aussi à des hommes qui n'élevaient aucune prétention à la découverte.

En 1827, l'Académie me décerna le grand prix de chirurgie, et en même temps vous accorda un encouragement de *deux mille francs*. Je transcris le passage du rapport qui vous concerne, puisque vous n'avez pas jugé utile de le faire connaître : « A. M. James » Leroy - d'Etiolles, qui a publié, en 1825, un ouvrage sur le même sujet (la *lithotritie*), et qui a le » premier, en 1822, fait connaître les instrumens qu'il » avait inventés, et qu'il a depuis essayé de perfectionner. » Il n'est pas inutile de dire que les *grands prix* de ce corps savant sont de *dix mille francs*. Les sommes moindres ne sont que des *récompenses*, des encouragemens, quoiqu'on les appelle quelquefois *prix*. Ce sont des distinctions très honorables, et vous avez grande-

ment raison de vous féliciter d'en avoir obtenu ; mais l'équité fait un devoir de ne pas changer la valeur des termes. Or, il n'y a eu qu'un seul grand prix décerné à la lithotritie, et ce n'est pas vous qui l'avez reçu. Si je mentionne ici ces diverses sommes, c'est que, dans notre siècle, tristement positif, les hommes sont réduits à traduire en valeur numérique la valeur morale qu'ils attachent aux idées et aux choses.

Dès lors, les convenances, qui ne vous obligeaient pas, comme moi, ne permettaient plus que je comparasse de nouveau devant les commissions de l'Académie, et mon nom ne devait plus désormais paraître sur la liste des prix annuellement décernés, sans qu'il fût permis à personne de conclure de là que l'Institut méconnaissait mes droits, puisqu'il les avait, au contraire, établis avec autant de solennité qu'il était possible de le faire, en donnant mon nom à la lithotritie, et en me décernant la plus haute récompense qu'on accorde aux grandes découvertes.

Si l'on compare cet extrait, dont chacun peut vérifier l'exactitude, avec ceux que vous avez publiés, on n'aura pas de peine à voir de quel côté sont la franchise et la bonne foi. Vous omettez les rapports entiers de 1824 et de 1827, et des fractions d'autres rapports, en un mot tout ce qui pouvait être contraire à vos vues. Or, on conviendra que mutiler les décisions d'un corps savant, élaguer ce qui nuirait à sa cause, modifier et arranger ce que l'on conserve, en altérer même le sens, et en changer la valeur, le tout pour appuyer des prétentions mal fondées, ce sont des actes graves, dont on ne rencontre guère d'exemples dans les annales de la science.

Examinons d'abord ce que vous appelez *l'invention primitive*. Par une singulière anomalie, l'histoire de la lithotritie s'embrouille d'autant plus qu'on s'en occupe davantage. Mais c'est parce que la plupart de ceux qui l'ont abordée, ont abandonné le véritable point de départ, et ont pris pour jalons quelques mots échappés aux uns, jetés au hasard par les autres, soit dans l'exposé des faits, soit dans les actes officiels relatifs à la nouvelle méthode; or la critique ne procède pas ainsi dans les recherches historiques.

Le problème est fort simple. Les instrumens de la lithotritie sont-ils d'invention moderne? Par qui ont-ils été adaptés à l'opération?

Premier point. En 1822 vous avez présenté à l'Académie de médecine l'instrument composé de quatre ressorts de montre dont j'ai parlé plus haut. Quelques essais prouvèrent que cette combinaison n'était point heureuse. Plus tard, aux ressorts de montre fut adapté un filet. Cette conception ne réussit pas mieux que la première. Un an après, et jusque là il n'avait point été question de pincés à gaine, vous eûtes recours à d'autres moyens. « Je cherchai, » dites-vous, dans l'arsenal de la chirurgie, si quelque instrument pourrait me fournir des idées et les moyens de parer à ces inconvéniens (ceux qui résultaient de l'emploi de l'appareil à ressorts); je reconnus bientôt que je m'étais donné beaucoup de peine pour trouver ce que j'avais pour ainsi dire sous la main. » En effet, le tire-balle d'Alphonse Ferri me fournissait un moyen simple et solide de saisir la pierre. » Alors vous combinâtes le mécanisme de l'instrument copié par vous, avec la pince à gaine de Hales, en ajoutant

un curseur muni d'une vis, et adaptant une petite lime en queue de rat, pour attaquer la pierre à l'aide d'un moteur et d'un chevalet. Du reste, en présentant le nouvel instrument à l'Académie de médecine (le 15 avril 1823), vous vous bornâtes à exprimer la possibilité du broiement de la pierre.

Ainsi cette pince à trois branches, dont vous vous proclamez aujourd'hui l'inventeur, vous avez *imprimé* l'avoir trouvée dans Alphonse Ferri. Vous avez également *imprimé* que les changemens faits par vous à cette pince vous avaient été suggérés par le mécanisme de l'instrument de Sanctorius et de la pince de Hales. Vous avez *imprimé* enfin avoir emprunté à Eldgerton l'une des limes dont vous vous serviez dans vos premiers essais, et à Duchamp l'idée de l'archet. Quant à la manivelle et au chevalet, ce sont des outils dont les mécaniciens font usage tous les jours, et vous n'avez pas eu davantage de peine à les imaginer.

De vos propres aveux donc, de vos propres écrits, il ressort que la pince à trois branches n'a point été imaginée par vous. Vous l'avez prise toute faite dans un ancien auteur, et vous l'avez complétée par des additions empruntées à d'autres auteurs, les uns anciens, les autres modernes. Seulement vous avez été peu heureux dans votre choix; car il y a dans Fabrice de Hilden une pince à gaine bien supérieure au trilabe arrangé par vous. Que reste-t-il donc de votre prétendue invention? L'idée mère n'est point originale; les détails sont pris à droite et à gauche; et de toutes les modifications que vous avez apportées à ces détails, pas une seule n'a été utile, pas une seule n'est restée.

Second point. En 1818 je présentai un premier tra-

vail sur la possibilité de la lithotritie. Durant un laps de cinq années, ce travail fut mûri, les instrumens furent exécutés, modifiés, perfectionnés : le procédé opératoire fut établi. En 1823, je me trouvai en mesure d'opérer deux calculeux. En 1824, je fis publiquement application de la nouvelle méthode à d'autres malades, qui guérirent comme les premiers. En 1825 et 1826, je présentai à l'Académie des sciences les détails de quarante-trois opérations faites par cette méthode, non pas, comme on l'a ridiculement prétendu, avec les instrumens *imaginés* par vous, mais avec un appareil spécial, que j'avais présenté en 1818, que je reproduisis en 1824, avec tous les perfectionnemens qu'il avait reçus dans l'intervalle, et qui fut rendu public dans le rapport des académiciens chargés d'examiner la lithotritie. Les années suivantes les cas se multiplièrent au point que j'avais déjà guéri près de cent malades quand vous n'étiez pas encore parvenu à en traiter un seul.

Effectivement, nous voyons dans l'ouvrage publié par vous en 1825, qu'il n'avait été fait encore que deux essais ; dans l'un vous aviez pincé la vessie au lieu de saisir la pierre, et dans l'autre il vous avait été impossible d'introduire l'instrument. En 1826, vous fîtes à l'Hôtel-Dieu deux tentatives, qui ne furent pas plus heureuses : en 1827, nouvel essai : opération commencée, mais non terminée, qui le fut par vous en 1829. En 1829, tentatives encore à la Charité, où vous n'eûtes pas plus de succès.

Pendant que vous vous épuisiez ainsi en efforts inutiles afin d'opérer avec *vos instrumens*, d'autres praticiens qui n'élevaient aucune prétention à la découverte de la lithotritie, opéraient et réussissaient. Ainsi

MM. Amussat, Bancal, Eisenstein, Heurteloup, Liston, Martin, Plaindoux, Roux, Sanson, etc., sont parveus, la plupart avant vous, à guérir des calculeux par la lithotritie en suivant la route que j'avais tracée.

Par quelle bizarrerie, vous qui prétendiez avoir *inventé* les instrumens dont je me servais, vous qui vous étiez occupé long-temps du sujet, et à qui ne manquaient ni les occasions, ni une certaine habileté, n'êtes vous parvenu qu'après tant d'autres à faire des applications heureuses de la lithotritie? Il y en a deux raisons, toutes deux forsimples. t

1° Les véritables instrumens de la lithotritie différaient de ceux que vous aviez arrangés, et qui vous paraissaient supérieurs à tous. Ne voulant ni renoncer à un appareil que vous aviez proclamé parfait, bien qu'il ne pût pas servir, ni adopter ce que vous aviez critiqué dans le mien, sans même prendre la peine de l'étudier convenablement, vous persistiez dans votre système impraticable. Ce qui le prouve, c'est qu'en 1825 vous aviez encore vos quatre ressorts de montre, c'est que vous n'avez reconnu qu'en 1832 les inconvéniens et les dangers des filets, quoique, par une de ces contradictions qui vous sont familières, vous ayez *imprimé*, en 1840, qu'il ne fallait pas un bien long examen pour comprendre qu'envelopper une pierre dans une poche exposerait à ne pouvoir retirer l'instrument. Pourquoi donc avez-vous mis huit années entières à reconnaître une chose si simple? Ce qui prouve encore mieux que votre persistance dans la fausse voie où vous vous étiez engagé d'abord était la seule cause de vos succès, c'est qu'à dater du moment où vous avez quitté vos

prétendues inventions pour recourir à mes moyens, vous avez réussi comme tant d'autres.

2° Vous vous étiez fait d'abord une idée très inexacte de la lithotritie. Vous pensiez, et depuis vous n'avez cessé de le répéter, que je détruisais la pierre uniquement par usure progressive, par des perforations répétées. Or, tous ceux qui ont assisté à mes opérations savent, et mes ouvrages attestent que je pratiquais ces perforations dans le but de diminuer la force de cohésion du calcul; que quand celui-ci était petit et friable je ne le perforais pas, mais l'écrasais, le brisais par la pression réunie des branches rapprochées du trilabe et de la tête du perforateur. Le bon sens ne permettait pas que j'agisse autrement, et le mécanisme des instrumens le prouve. Mais vous n'aviez en vue, vous, que l'usure progressive, et c'est pour l'obtenir que vous avez proposé vos fraises, vos limes, vos évideurs. En persistant dans cette voie vous ne pouviez arriver à aucun succès.

Parvenus à ce point, résumons-nous. Il n'y a point à parler d'invention d'instrumens. Vous n'oseriez pas maintenant le soutenir d'une manière sérieuse. Il n'y a pas non plus à s'occuper de projets demeurés sans exécution, de conceptions avortées, d'idées mortes aussitôt que nées. Reste donc la question de l'appareil instrumental au moyen duquel on est parvenu à effectuer mécaniquement la destruction de la pierre, dans la vessie, par des procédés soumis à des règles fixes, en un mot, à créer une méthode opératoire et à l'introduire dans le cercle d'action habituel de la chirurgie. Vous conviendrez que le lecteur peut à présent résoudre le problème. On soupçonnait bien l'existence de l'Amé-

rique et la circulation du sang avant Colomb et Harvey, que l'histoire n'en regarde pas moins comme les inventeurs de ces grandes découvertes.

Vous n'êtes pas heureux, il faut en convenir, dans vos prétentions aux découvertes relatives à la lithotritie. Ici vous arrivez trop tard ; là vous vous tenez à côté du but, de sorte que, si votre nom se trouve partout, jamais cependant il n'est placé selon vos desirs. C'est que, pour réaliser une idée vraie, il ne suffit pas de jeter quelques pensées au hasard, de jouer sur les mots, d'affectionner dans ses écrits les formes familières à ceux qui ne lisent et n'écrivent point : il faut des travaux plus sérieux, auxquels votre *organisation singulière* (ce sont vos expressions) paraît vous rendre peu apte. Un peu de tout vous revient en fait de lithotritie, mais vous n'y avez rien opéré de durable ; vous prétendez à la plupart des instrumens, et il n'y en a peut être pas un seul que vous ayez su approprier au but. Vous vous êtes occupé avec le même zèle, et de ce qui pouvait devenir utile, et de ce que la moindre reflexion suffisait pour faire rejeter. On porte à une centaine les inventions dans la confiance desquelles vous avez mis le public, ne manquant jamais de les lui présenter comme des perfectionnemens remarquables. Et cependant rien d'arrêté, rien de positif n'est sorti de votre imagination. On ne saurait vous en vouloir, votre organisation l'exige ainsi : *coactio non est imputabilis*. Faut-il appliquer la même excuse à la manière dont vous avez cru sortir de la situation embarrassante dans laquelle, par votre propre faute, vos nombreux échecs vous ont placé ? Car, après avoir dit que je me servais des instrumens *imaginés* par vous, cette asser-

tion, doublement fausse, devenait de jour en jour plus ridicule par l'impossibilité où vous étiez de faire germer vous-même le fruit de votre génie.

Je sais que vous protestez contre toute intention malveillante qu'on pourrait vous attribuer. Mais alors pourquoi vous complaire à répéter sans cesse des erreurs palpables dont je vais citer quelques exemples.

Dès que les instrumens courbes furent introduits dans la pratique de la lithotritie, je fus un des premiers, en France, à les apprécier, à les employer, non en aveugle, mais avec le discernement que procure une longue expérience, et à leur faire subir des modifications au moyen desquelles je m'en sers chaque jour avec avantage. Ce sont des faits que tous les chirurgiens connaissent. Et cependant vous avez imprimé vingt fois, tout récemment encore, que *je suis un obstacle au développement de la lithotritie*, parce que je m'obstine à ne pas reconnaître les avantages du *lithoclaste*.

Quelques inexactitudes s'étaient glissées dans des rapports faits à l'Institut sur les malades traités à l'hôpital Necker; je m'empressai de les faire ressortir, et les honorables académiciens les rectifièrent dans un rapport ultérieur, où ils déclarèrent positivement, comme je l'avais annoncé, que sur deux cent cinquante sujets malades opérés par moi, six seulement avaient succombé, et cependant vous avez réimprimé cent fois les inexactitudes du premier rapport, sans mentionner celui qui les rectifie.

J'ai signalé à différentes reprises l'inutilité et les inconvéniens de quelques accessoires qu'on voulait introduire en lithotritie, comme le lit à bascule, le support, les liens pour attacher le malade, etc., dont personne

n'ose plus depuis long-temps se servir. Et cependant vous avez imprimé que ma critique était pleine de *malveillance et d'exagération*, quoique vous fussiez plus qu'un autre à même d'apprécier l'exactitude de mes remarques, puisque ces accessoires vous avaient fait éprouver à vous-même des accidens funestes.

Lorsque vous reçûtes les dernières récompenses de l'Académie des sciences, des contradictions et des erreurs historiques avaient échappé au rapporteur de la commission : c'était pour moi un devoir de les signaler. Vous avez imprimé que j'avais eu pour but d'empêcher l'Institut de prendre une décision favorable à votre égard. Non-seulement cette décision était prise, mais elle avait déjà reçu son effet quant à vous, lorsque j'adressai ma lettre à l'Académie.

J'ai donné la figure de la pince de Hilden dans mon *Parallèle*. Le calque a été fait avec assez d'habileté pour que je puisse défier qui que ce soit de trouver une différence entre l'original et la copie, et cependant vous avez imprimé que l'instrument avait été reproduit par moi d'une manière inexacte, et vous avez attribué cette prétendue inexactitude à une intention calculée.

Vous avez écrit que votre plume n'avait jamais été guidée par *une rivalité envieuse*, et vous avez cru en fournir la preuve en indiquant quelques unes des sources où vous avez puisé les idées dont vous vous êtes emparé, ajoutant : « Si j'avais emprunté quelque chose à » M. Civiale, je l'aurais dit de même. » Cependant les » faits ne s'accordent pas avec cette belle profession de foi : car, vous avez cherché à faire croire, lorsqu'en 1823 je publiai mon travail, entrepris cinq ans auparavant, que ce premier mémoire était relatif à l'opéra-

tion de la taille. Vingt fois vous avez tâché d'accréditer cette opinion par toutes sortes de moyens. Et cependant vous avez imprimé que vous aviez trouvé dans mon mémoire de 1818 « l'IDÉE de briser les calculs vésicaux en les saisissant avec un instrument analogue au tireballe, dit Alphonsin, et les percutant avec un stylet. Cet aveu confirmatif de ce que je viens de dire de vos prétentions à la découverte des instrumens lithotriteurs, forme un contraste frappant avec l'opinion que vous défendez aujourd'hui

Vous avez réclamé, lorsqu'en 1824 la commission, chargée de juger la lithotritie, fit son rapport contre le soupçon de plagiat que ce rapport faisait, disiez-vous, peser sur vous. Les faits que je viens de rappeler prouvent combien vous étiez mal fondé.

Lorsque j'eus fait mes premières opérations, vous voulûtes vous attribuer une part du mérite de la découverte, en vous appuyant sur ce que vous aviez présenté des instrumens et des procédés à l'Académie de médecine, qui en avait, selon vous, constaté les bons effets. Or, on sait ce que valent ces instrumens et ces procédés, et l'Académie de médecine n'a jamais fait connaître son sentiment à leur égard.

Lorsque je reçus les récompenses de l'Institut, vous témoignâtes hautement votre déplaisir.

Lorsque les souverains étrangers m'adressèrent des marques de distinction, vous reproduisîtes vos réclamations.

Il en fut de même lorsque je reçus la décoration de la Légion-d'Honneur.

Quant à vos réclamations chaque fois que j'ai présenté de nouveaux travaux, ou qu'il a été pris une dé-

cision à mon sujet, il serait trop long de les enregistrer. C'est à l'occasion de l'arrêté du conseil des hôpitaux qui agrandit le service des calculeux, que vous venez de faire votre dernière levée de boucliers.

Ainsi, vous avez cherché par tous les moyens possibles à intervertir nos rôles, dans ce que vous appelez l'histoire de la lithotritie. A vous entendre, ce serait moi qui vous aurais attaqué, qui aurais dénaturé les résultats de votre pratique, qui aurais soutenu des faussetés patentes, qui vous aurais noirci, qui aurais voulu vous dépouiller de ce que vous appelez votre *petit bagage scientifique*.

Evidemment vous êtes né sous l'influence d'une étoile malheureuse. Je ne vous ai jamais attaqué ; il vous serait impossible d'en fournir la moindre preuve. Loin de dénaturer les résultats de votre pratique, j'ai cherché à en atténuer les malheurs, pour ne pas fournir des armes aux antagonistes de la lithotritie. Au lieu de prêter appui au mensonge, je n'ai jamais cherché qu'à écarter tout ce qui pourrait altérer la vérité, et, dans cette lettre, combien d'erreurs n'ai-je pas relevées, sans compter celles qu'il m'a fallu laisser de côté pour pouvoir en finir !

Quant à vous dépouiller de vos œuvres, c'eût été chose difficile. Car mes travaux sont antérieurs aux vôtres de quatre années ; quand vous avez débuté dans la carrière, mes procédés avaient atteint un grand degré de perfection ; et pendant quatre ans que votre unique occupation fut de modifier sans cesse ce qu'il vous plait d'appeler *vos* instrumens, je faisais chaque jour des opérations publiques. L'Académie m'accorda les plus honorables témoignages, ceux qu'elle réserve aux gran-

des découvertes, et au partage desquelles elle ne m'appelait point avec vous, comme elle l'a fait dans d'autres occasions. Les avantages de tout genre ont été constamment de mon côté. De quoi donc, je vous le demande, aurais-je pu vous dépouiller?

L'injure est ordinairement l'arme de ceux qui n'ont rien à perdre. L'usage que vous ne cessez d'en faire, laisse penser que vous êtes encore dans cette catégorie. A vos débuts, si votre plume n'était pas constamment polie, du moins conservait-elle une certaine retenue. Mais, à mesure que vous avancez, au lieu d'acquérir de la circonspection, vous affectez un langage de plus en plus cynique. Quant à la dernière forfanterie dont vous faites tant de bruit, elle prouve bien qu'au fond, vos intentions n'ont rien de sérieux, car vous ne pouvez ignorer que les convenances, dont tout le monde n'aime pas à s'éloigner, ne permettent point qu'on fasse juger les actes d'une Académie par une autre Académie.

Sauf quelques écarts, vous aviez commencé par suivre une marche à peu près scientifique, et c'est dans cette voie que vous avez acquis de la considération, que vous avez mérité des encouragemens académiques. Mais, peu satisfait de ces résultats honorables, vous vous jetez aujourd'hui dans l'industrie.

En tout temps, les chirurgiens d'un rang inférieur se sont attaqués à ceux d'une position plus élevée, afin de sortir eux-mêmes de l'ornière. Mais, jadis, il y avait des bornes qu'on ne franchissait pas. Si les débats étaient quelquefois scandaleux, du moins se passaient-ils, dans les journaux scientifiques, dans les sociétés savantes, ou dans les conciliabules. Aujourd'hui, c'est dans les colonnes à trois francs la ligne de la presse quoti-

dienne qu'on les étale ; c'est parmi les annonces d'un charlatanisme éhonté qu'on traîne et les noms les plus honorables de notre profession et les décisions de l'Institut, après les avoir tronquées, dénaturées, pour en tirer un sens différent de celui qu'elles expriment. Je sais bien qu'en agissant de la sorte, si vous avez foulé aux pieds les convenances, vous avez fait preuve d'un certain tact ; car vous vous êtes adressé à un public incapable de vous juger. Mais imitez au moins les nobles industriels parmi lesquels vous cherchez à prendre rang ; ils vantent leur drogue, mais ils n'attaquent pas ceux à qui leurs hableries n'inspirent que du dédain. Le plus fameux d'entre eux se fait même remarquer par sa politesse exquise, et, affiche pour affiche, mieux vaudrait mille fois l'avoir pour adversaire que vous.

Vous prétendez que j'aurai beau faire ; votre nom sera toujours collé au mien aussi longtemps qu'on parlera de la lithotritie. Je n'y vois pas le moindre inconvénient ; les ombres sont nécessaires dans un tableau, et les teintes délicates que votre gracieux pinceau sait fondre avec tant d'habileté, ne peuvent, en définitive, que produire un très bon effet.

Agréez, etc.

CIVIALE.

12 mai 1840.

(Extrait du Journal l'Esculape.)